

Enseignements Chamanisme – 2 jours de 9h30 à 17h30

Dates choisies _____

Lieu _____

Mes coordonnées

NOM, Prénom _____

Téléphone _____

Adresse e-mail _____

Adresse postale _____

Ma participation à la rencontre

- EUR/CHF 220.- Initiation** avec support de cours numérique inclus
- EUR/CHF 279- Initiation « pack Pratique facilitée »** avec support papier + kit de fumigation (abalone, herbes sacrée ou copal au choix)
- EUR/CHF 260.- Approfondissement 1 ou 2** avec support de cours numérique inclus
- Je viens en duo, j'ai droit à une réduction de EUR/CHF20.- / personne

= TOTAL de ma participation au stage

EUR/CHF _____

Je verse dès aujourd'hui EUR/CHF 110.- pour réserver ma participation (N° compte CATY Marie-Pierre /IBAN : FR76 4255 9100 0004 0305 8512 376 / BIC : CCOPFRPPXXX)

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »
(Vaut acceptation des conditions générales d'inscription en page 2)

CONDITIONS GENERALES

Entre les soussignés,

Marie-Pierre CATY Thérapeute psycho-énergéticienne en soins esséniens et chamaniques :

N° SIRET 529505604000 49

Et la cocontractante/stagiaire comme désignée sur la première page du bulletin d'inscription

Article 1 : Dispositions financières

Pour valider l'inscription au stage « Chamanisme », un acompte de 110€ (ou 110 CHF) est versé par virement bancaire

La totalité du coût du stage doit être réglée le premier jour du stage.

En cas de désistement, jusqu'à 10 jours avant le début du séjour et hors cas de force majeure, le montant de l'acompte sera retenu soit 110€ (ou 110CHF), et la totalité du montant du stage sera exigé en-deçà.

Sont considérés comme cas de force majeure, sur justificatif : maladie et/ou accident, décès d'un proche, licenciement économique.

Les autres motifs d'annulation sont considérés de « convenance personnelle ».

Dans le cas où le stage devrait être annulé, l'intégralité des sommes versées vous seraient remboursées.

Article 2 : Déroulement des ateliers ou stage

Les heures de stage sont par défaut, d'une journée de minimum 7h00 avec une pause d'environ 1h00 pour le déjeuner. Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux d'hébergement selon le règlement intérieur dudit lieu.

Plusieurs sorties en nature sont prévues durant les stages. Merci de bien prévoir une tenue adaptée pour l'extérieure en fonction des conditions climatiques du moment.

Le matériel de base (coquille de fumigation, herbes sacrées, plume), peut être prêté durant le stage, cependant, il est conseillé d'en faire l'acquisition afin de pouvoir pratiquer régulièrement par la suite

Article 3 : Restauration.

Chaque participant est libre de manger sur place le midi ou non à sa convenance.

Nous organisons généralement un repas canadien où chaque personne amène un plat salé ou sucré à partager avec le groupe pour plus de convivialité.

Vaut acceptation par la signature en page 1.